Nations Unies

S/PV.7912



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7912e séance

Mardi 4 avril 2017, à 10 heures

New York

Président : Mme Haley . . . . (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
Chine	M. Liu Jieyi
Égypte	M. Aboulatta
Éthiopie	M. Alemu
Fédération de Russie	M. Iliichev
France	M. Lamek
Italie	M. Lambertini
Japon	M. Kawamura
Kazakhstan	M. Sadykov
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
Sénégal	M. Seck
Suède	M. Skoog
Ukraine	M. Yelchenko
Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2017/250)

17-08906 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Remerciements au Président sortant

La Présidente (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier publiquement le représentant du Royaume-Uni, qui a fait un excellent travail à la présidence du Conseil. Il ne sera pas facile de prendre sa relève. Nous le remercions pour l'esprit de sacrifice et le leadership dont il a fait preuve durant le mois écoulé, et nous le félicitons pour une présidence couronnée de succès.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2017/250).

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeremiah Mamabolo, Représentant spécial conjoint pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/250, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Je donne maintenant la parole à M. Mamabolo.

M. Mamabolo (*parle en anglais*) : Je tiens à dire ma gratitude pour cette occasion qui m'est donnée de faire un exposé au Conseil sur la situation au Darfour, pour la première fois depuis que j'ai été nommé Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Les trois priorités stratégiques fixées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2148 (2014) constituent toujours le cadre au sein duquel la MINUAD s'acquitte de son mandat de protection des civils, atténue les conflits intercommunautaires et mène des activités de médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés non signataires du Document de Doha.

Nous continuons à coopérer avec le Gouvernement à tous les niveaux en vue de l'exécution de ce mandat, étant entendu que la responsabilité de la protection des civils soudanais incombe au premier chef au Gouvernement soudanais.

Le Darfour d'aujourd'hui est très différent de ce qu'il était en 2003 lorsque le conflit armé a éclaté, et il est également différent de ce qu'il était il y a un an. Les combats entre les forces du Gouvernement soudanais et les trois principaux mouvements armés non signataires ont considérablement baissé en intensité.

La faction Abdul Wahid de l'Armée de libération du Soudan (ALS-AW) n'est plus à même d'organiser et de mener des opérations militaires importantes soutenues. Elle a en outre connu toute une série de défections qui l'ont affaiblie, notamment celle de ses membres qui se sont ralliés au Gouvernement. Grâce à la campagne militaire menée ces trois dernières années, le Gouvernement a pu prendre le contrôle de toutes les zones précédemment occupées par ALS-AW à l'intérieur et autour de son bastion, le Jebel Marra, et, en conséquence, l'ALS-AW ne contrôle plus que quelques poches de résistance.

Le cessez-le-feu unilatéral qui a été prolongé de six mois en janvier est globalement respecté. Les factions Minni Minawi de l'ALS et Gibril Ibrahim du Mouvement pour la justice et l'égalité ont en outre déclaré un cessez-le-feu, ce que l'ALS-AW refuse systématiquement de faire.

Cela étant, le banditisme et la criminalité restent généralisés, sur fond de difficultés économiques et de dépression sociale. La prolifération des armes légères et de petit calibre alimente ces phénomènes négatifs, tout comme la violence intercommunautaire, laquelle est généralement déclenchée par la concurrence qui suscite principalement l'accès aux terres, à l'eau, aux pâturages et aux ressources minérales. Les efforts déployés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, avec l'appui de la MINUAD, pour amener les parties au conflit au Darfour à signer un accord de cessation des hostilités et à entamer des négociations directes en vue de la conclusion d'un accord de paix sans exclusive pour mettre fin au conflit n'ont toujours pas abouti. La situation actuelle nuit à toutes les parties;

plus important encore, elle n'est pas viable et ne peut que conduire à davantage d'effusions de sang.

Le 8 mars, le Président Al-Bashir a signé un décret par lequel il a gracié 259 rebelles capturés au cours d'affrontements avec les forces gouvernementales, dont 66 combattants des mouvements armés du Darfour qui avaient été condamnés à mort. C'est là une évolution encourageante qui, nous l'espérons, contribuera à consolider la confiance mutuelle entre les parties soudanaises. L'ALS-AW refuse toujours de rejoindre le processus de paix et semble vouloir continuer de combattre. Nous appelons le Conseil et tous les acteurs ayant une influence ou des moyens de pression sur Abdul Wahid à le persuader de prendre acte de l'importance d'un règlement politique et de s'abstenir d'infliger davantage de souffrances aux populations qu'il prétend précisément représenter.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour, la 12[e] réunion de la Commission de suivi a eu lieu le 6 mars, sous la présidence du Qatar. Les efforts se poursuivront pour améliorer la coordination et la mobilisation des ressources aux fins de régler les points du Document de Doha restés en suspens, en particulier s'agissant du retour des personnes déplacées.

Ces trois derniers mois, le nombre d'incidents intercommunautaires a continué de baisser, du fait notamment de la participation plus efficace de l'administration autochtone et des mesures de sécurité prises par les autorités des États, ce qui a abouti à un plus grand nombre d'accords de paix, dont la MINUAD appuie l'application. Les différends saisonniers liés à l'accès aux terres et aux ressources pendant les périodes de migration et de culture se sont néanmoins poursuivis.

D'après les chiffres fournis par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 97 400 nouveaux déplacés ont été dénombrés en 2016. Environ 39 600 seraient rentrés chez eux, parmi lesquels quelque 25 500 ont été recensés et ont reçu une aide à Golo, au cœur du Jebel Marra. À cela viennent s'ajouter 99 400 personnes dont le déplacement n'a pu être confirmé. Nous n'avons pas observé de nouveaux déplacements en 2017. Les personnes déplacées continuent d'avoir au quotidien besoin de la protection et de l'aide humanitaire de la MINUAD. Nos efforts collectifs doivent viser, à titre prioritaire, à identifier des solutions durables pour leur permettre de regagner leurs lieux d'origine ou de se réinsérer.

La coopération du Gouvernement soudanais s'est améliorée de façon perceptible. Bien que la MINUAD se soit heurtée, de façon intermittente, à des restrictions de mouvement au cours de la période considérée, la situation à cet égard s'est nettement améliorée. En outre, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies ont pu se rendre à plusieurs reprises dans certaines zones du Jebel Marra qui étaient auparavant interdites d'accès. Nos partenaires humanitaires au sein des Nations Unies viennent de commencer une liaison régulière par hélicoptère avec Golo. La MINUAD continue de privilégier les efforts visant à collaborer avec les autorités du Gouvernement soudanais pour venir à bout des dernières difficultés d'accès. Nous avons également constaté des améliorations dans la délivrance des visas et le dédouanement du matériel essentiel. Toutefois, les retards accusés dans le dédouanement des marchandises et du matériel de la MINUAD restent préoccupants, d'autant que certaines cargaisons sont en attente depuis 2015.

L'Union africaine, l'ONU et le Gouvernement soudanais ont entamé des pourparlers actifs et constructifs, dans le cadre des travaux du groupe de travail mixte, pour déterminer quelle configuration donner à la stratégie qui permettra à terme à la MINUAD de quitter le Darfour. Le 26 février, le groupe de travail mixte s'est réuni à Khartoum et a envoyé ses conclusions au Mécanisme stratégique tripartite, qui doit se réunir dans le courant du mois. Du 5 au 17 mars, la MINUAD a reçu une équipe de l'Union africaine et de l'ONU chargée de réaliser un examen stratégique conjoint; elle a rencontré le Gouvernement soudanais à Khartoum et au Darfour et s'est déplacée dans tout le Darfour. La MINUAD attend à présent le résultat de ces délibérations. Toutefois, sans pour autant préjuger de l'issue de l'examen stratégique, je tiens à dire que, compte tenu de la situation actuelle au Darfour, une reconfiguration pragmatique de la MINUAD va devenir nécessaire, et l'Union africaine et l'ONU vont devoir se concentrer sur la meilleure manière d'y procéder sans compromettre les acquis obtenus jusqu'à présent.

Pour terminer, je tiens, au nom de la MINUAD, à remercier le Conseil de l'appui que nous avons reçu. Nous comptons toujours sur cet appui tandis que nous continuons de mettre en œuvre le mandat que nous ont confié l'ONU et l'Union africaine.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mamabolo de son exposé.

Je vais à présent donner la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, présenter mes condoléances au représentant de la Fédération de Russie après l'attentat terroriste barbare qui a fait de trop nombreuses victimes hier à Saint-Pétersbourg.

Je tiens également, Madame la Présidente, à vous souhaiter plein succès à l'entame du mois que vous allez passer sur la sellette, et je vous remercie de vos aimables paroles concernant le mois précédent.

Je voudrais également souhaiter une chaleureuse bienvenue au Représentant spécial conjoint, et le féliciter de sa nomination. Je le remercie de l'exposé qu'il vient de nous présenter.

Le Darfour est à la croisée des chemins. Il peut choisir d'emprunter la voie qui consiste à continuer 14 années de conflit, d'effusions de sang et d'impunité. C'est la voie qui a forcé 2,6 millions de personnes à quitter leurs foyers. C'est une voie obstinément jonchée de violations du droit international humanitaire, de violations et d'abus des droits de l'homme, et d'actes de violence sexuelle et sexiste. C'est une voie que le Darfour suit depuis bien trop longtemps.

Mais il existe une autre voie à suivre et, au cours des derniers mois, il n'y a eu aucune violence entre le Gouvernement soudanais et les groupes d'opposition, ce dont nous nous félicitons. Nous avons vu que l'Opération hybride Union africaine – Nations Unies au Darfour (MINUAD) a pu se rendre dans des zones qui étaient auparavant interdites d'accès. Des évaluations humanitaires vitales sont en cours.

Mais nous devons aujourd'hui envoyer un message clair au Gouvernement soudanais pour lui demander de choisir la bonne voie. De choisir la voie de l'amélioration des conditions de vie des populations du Darfour. De choisir la voie du développement durable. Cela signifie qu'il faut lutter contre la culture de la criminalité et du banditisme au Darfour. Cela signifie qu'il faut mettre fin à la prolifération des armes légères et de petit calibre qui ne font qu'ajouter de l'huile sur le feu. Et cela signifie qu'il faut traduire en justice, devant les tribunaux du pays et par le biais de la Cour pénale internationale, tous ceux qui se sont livrés à la violence et qui n'ont pas respecté le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme – quelle que soit leur appartenance et quels que soient leurs liens avec le Gouvernement.

En vérité, le Darfour restera instable et imprévisible tant que l'on n'aura pas remédié aux causes profondes du conflit. Nous devons donc tous encourager le Gouvernement soudanais à mettre à profit la cessation actuelle des violences pour, plutôt que de poursuivre sa campagne contre – insurrectionnelle, se consacrer à l'instauration d'une paix pérenne. Ce faisant, il aura besoin du soutien du Conseil de sécurité et de toute la communauté internationale.

La première étape doit être politique. Un accord politique entre les parties au conflit armé non seulement garantirait une cessation permanente des hostilités, mais serait aussi une mesure importante pour lutter contre les facteurs de la violence intercommunautaire. C'est pourquoi nous appelons toutes les parties au conflit armée à engager un dialogue constructif avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dans le cadre du processus de paix aux fins de la conclusion d'un accord politique.

La deuxième étape vers un règlement à long terme c'est un accès à long terme au Darfour. Pour que la MINUAD puisse remplir son mandat de protection des civils, la Mission doit avoir un accès sans entraves partout au Darfour – non pas pour quelques jours, ou même quelques semaines, mais sur une base durable. L'accès qui lui a été autorisé dernièrement est à saluer, mais il n'aura que peu d'effet s'il n'est pas maintenu. Nous trouvons préoccupant que les agents de sécurité du Gouvernement soudanais continuent inutilement d'imposer des restrictions d'accès à la MINUAD. Cela est d'autant plus particulièrement inquiétant lorsque la Mission est empêchée d'avoir accès aux populations vulnérables, aux déplacés et à ceux qui en ont le plus besoin d'assistance. Nous devons donc insister pour que la MINUAD ait accès à toutes les régions du Darfour afin qu'elle puisse s'acquitter efficacement de son mandat.

Ce qui m'amène à mon dernier point. En tant que rédacteur ici à New York pour ce qui est de la MINUAD, nous pensons que pour qu'il y ait une paix durable au Darfour, la MINUAD doit s'adapter à l'évolution des conditions de sécurité. L'examen stratégique sera crucial à cet égard, et nous nous félicitons que le Gouvernement soudanais ait autorisé l'équipe chargé de l'examen stratégique à se rendre au Darfour. Nous trouvons encourageant que les membres de l'équipe aient pu se rendre dans les cinq États, y compris dans les régions autrefois interdites d'accès, comme Golo et Nertiti, dans le Jebel Marra.

Mais pour que la MINUAD soit adaptée, comme nous l'espérons, nous devons tous être convaincus que le Gouvernement soudanais a la volonté et la capacité de protéger les civils là où la MINUAD ne sera plus présente. Cela exige plus qu'un accès fiable et sans entraves. Cela exige que le Gouvernement soudanais respecte le principe de souplesse opérationnelle s'agissant de la MINUAD et qu'il s'engage à renforcer sa propre capacité de protection des civils.

En conclusion, tant que le Gouvernement et les parties au conflit ne prendront pas ces mesures, le Darfour restera à cette croisée des chemins. Les populations du Darfour ne peuvent pas se permettre de rater ce tournant. Elles souffrent depuis trop longtemps. C'est à nous qu'il incombe de faire en sorte que la voie choisie soit la bonne – celle qui améliorera les conditions de vie des civils et mènera à une paix durable.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait avant toute chose vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et vous assurer de son plein appui. Je remercie aussi l'Ambassadeur Matthew Rycroft et toute la délégation britannique de leur excellente présidence du Conseil durant le mois dernier.

Je voudrais moi aussi m'associer aux condoléances exprimées aux collègues de la délégation russe et au Gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie suite au lâche attentat survenu hier à Saint-Pétersbourg. Nous les assurons de notre entière solidarité.

Nous remercions M. Jeremiah Nyamane Kingsley Mamabolo, Représentant spécial conjoint pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), de sa présentation du rapport (S/2017/250) du Secrétaire général.

L'Uruguay souligne que le rapport indique qu'aucun combat de grande ampleur n'a été signalé au Darfour au cours des derniers mois et que les affrontements intercommunautaires ont été moins nombreux que pendant la période précédente. Il importe que l'accalmie actuelle perdure afin que les violences dirigées contre les civils cessent et que les conditions favorables au retour volontaire et en toute sécurité des déplacés et des communautés se fassent jour.

Nous nous réjouissons que le Gouvernement soudanais et les mouvements non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour aient décidé de prolonger les cessez – le feu unilatéraux. Nous les exhortons à reprendre des pourparlers directs en vue de conclure un accord officiel sur la cessation des hostilités et l 'accès humanitaire et à ouvrir rapidement des négociations politiques en vue d'un règlement durable du conflit.

Je voudrais une fois encore souligner le rôle important que joue la MINUAD dans une situation opérationnelle non exempte de difficultés. S'agissant de la protection des civils, nous encourageons la Mission à continuer de porter l'essentiel de son action sur la protection des déplacés – dont le nombre dépasse 2,6 millions – et sur la prévention et le règlement des conflits locaux par la médiation, en apportant son appui aux processus de réconciliation et de paix entre les différentes communautés.

S'agissant de l'environnement opérationnel, d'un point de vue systémique, il est inutile de rappeler à l'attention de mes collègues du Conseil de sécurité que l'Uruguay manifeste sa préoccupation lorsqu'un État entreprend des actions unilatérales qui gênent le bon fonctionnement d'une opération de maintien de la paix. Dans le cas particulier de la MINUAD, nous prenons note des progrès accomplis dans le traitement des demandes de visa et de mainlevée des conteneurs de rations alimentaires destinés aux contingents de la MINUAD, mais ce ne sont ni plus ou moins que des mesures qui relèvent des obligations qui incombent à l'État de faciliter le travail de la Mission. Nous réitérons que, conformément aux obligations qui lui incombent au titre de l 'accord sur le statut des forces, le Gouvernement soudanais doit prendre toutes les mesures nécessaires pour lever toutes les restrictions bureaucratiques et garantir que la MINUAD se trouve dans des conditions adéquates pour s'acquitter pleinement de son mandat. Cela inclut le point soulevé par l'Ambassadeur du Royaume-Uni, à savoir un accès durable et sans entraves au Darfour et à toutes les zones où la Mission doit être présente.

Pour terminer, je voudrais adresser la gratitude de l'Uruguay à tout le personnel de la MINUAD, à l'équipe de pays des Nations Unies sur le terrain et à tout le personnel humanitaire, qui continuent de travailler sans relâche, dans des conditions souvent difficiles, pour instaurer une paix durable au Darfour.

M. Alemu (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. Je vous assure du plein appui et de toute la coopération de mon pays. Je voudrais remercier l'Ambassadeur Matthew Rycroft

et son équipe de une présidence réussie. Beaucoup a été réalisé au mois de mars.

Avant de poursuivre, je voudrais, au nom de mon gouvernement, condamner dans les termes les plus fermes l'attentat terroriste haineux et vicieux qui a eu lieu à Saint-Pétersbourg, et faire part de ma solidarité avec le peuple et le Gouvernement de la Fédération de Russie. Nous sommes toujours plus que quiconque disposés à coopérer dans la lutte contre ce fléau. Tout le monde peut compter sur cela.

Je suis très heureux de voir notre ami et frère l'Ambassadeur Jeremiah Nyamane Kingsley Mamabolo, qui a beaucoup fait ici à l'ONU lorsqu'il était Représentant permanent de son pays. Je voudrais saisir cette occasion pour le féliciter de sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial conjoint/Médiateur en chef conjoint pour le Darfour. Je le remercie aussi de son exposé instructif. Je voudrais aussi remercier son prédécesseur de ses remarquables contributions.

La situation au Darfour continue de montrer des signes d'amélioration, comme le confirment les rapports du Secrétaire général et du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2206 (2015). De fait, il n'y a pas eu d'affrontements violents depuis le début de l'année, et les conditions de sécurité se sont considérablement améliorées. Nous félicitons le Gouvernement soudanais d'avoir prolongé le cessez-le-feu unilatéral pour une nouvelle période de six mois. Le Conseil doit continuer de faire pression sur les mouvements armés afin qu'ils négocient sérieusement pour mettre un terme à la souffrance de la population du Darfour et amener les éléments perturbateurs à rendre des comptes. Les dirigeants de l'Armée de libération du Soudan – faction Abdul Wahid doivent également être appelés à participer sincèrement au processus de paix, sans conditions préalables.

Bien sûr, nous reconnaissons tous qu'il reste beaucoup à faire pour éliminer les causes profondes du conflit au Darfour et garantir la stabilité à long terme. À cet égard, nous nous félicitons que le Gouvernement ait créé le Bureau de suivi de l'accord de paix au Darfour et qu'il s'emploie à faire progresser la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour. Le règlement de la question des personnes déplacées est essentiel en vue d'instaurer une paix durable au Darfour, et nous prenons note des efforts entrepris à cet égard, notamment la facilitation du rapatriement volontaire des personnes déplacées. Il importe que ces efforts soient soutenus par l'ONU et la communauté internationale en général.

Le processus de dialogue national marque une avancée dans la bonne direction. Nous notons que le Gouvernement a commencé à mettre en œuvre le document sur le dialogue national, et nous saluons la nomination de Barki Hasan Saleh au poste de Premier Ministre. L'appui à la mise en œuvre du dialogue national est crucial pour qu'une paix et une sécurité durables prennent racine non seulement au Darfour, mais au Soudan en général. Les acteurs extérieurs au processus de dialogue national qui sont en mesure de faire jouer leur influence sur les parties doivent faire pression pour qu'elles participent à la phase de mise en œuvre. Le Gouvernement doit également être encouragé à continuer de s'employer à garantir l'ouverture.

S'agissant de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), nous prenons note des améliorations apportées en ce qui concerne les visas et le dédouanement. En outre, la révision des directives et procédures pour l'action humanitaire au Soudan par la Commission d'aide humanitaire a permis d'alléger la réglementation relative à l'acheminement de l'aide humanitaire, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2017/250). Nous espérons que les problèmes auxquels restent confrontées les opérations de la MINUAD seront réglés sur la base des arrangements existants.

Nous remercions le Secrétaire général de s'être personnellement impliqué afin de remédier au blocage entre le Gouvernement soudanais et le Secrétariat concernant la voie à suivre pour mettre en œuvre la stratégie de sortie. Cela a permis d'établir la version définitive du rapport du Groupe de travail mixte grâce au bon déroulement de la réunion tenue par le Groupe à Khartoum le 26 février et de commencer à rédiger le rapport de l'Union africaine et de l'ONU sur l'examen stratégique. Nous attendons avec intérêt de recevoir le rapport, et nous espérons qu'il prendra en compte le résultat de la réunion susmentionnée du Groupe de travail mixte.

Enfin, le Soudan joue un rôle constructif dans le traitement des questions de paix et de sécurité dans la région. Les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud sont en train de s'améliorer. Le Gouvernement soudanais a ouvert des couloirs humanitaires pour acheminer de l'aide vers le Soudan du Sud. Même s'il reste un certain nombre de questions à régler, il faut se féliciter de l'amélioration des relations entre le Soudan et

le Soudan du Sud. De même, l'amélioration des relations entre le Soudan et le Tchad et l'Ouganda est également très encourageante. Le rôle de facilitation joué par les Présidents Yoweri Kaguta Museveni et Idriss Deby Itno à l'appui des efforts de paix au Soudan témoignent de la confiance récemment établie par le Soudan dans ses relations avec ces pays, et nous espérons que cela contribuera à la paix et à la stabilité dans la région.

M. Aboulatta (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter la délégation des États-Unis d'Amérique de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. Nous vous souhaitons plein succès, Madame la Présidente. Nous apprécions le travail accompli par la délégation britannique et son efficacité à la tête du Conseil durant le mois de mars. Je remercie M. Jeremiah Mamabolo, Représentant spécial conjoint pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), de son exposé important.

Je saisis cette occasion pour présenter nos condoléances à la Fédération de Russie et condamner fermement le lâche acte de terrorisme qui a coûté la vie à des civils innocents. Nous nous tenons prêts à appuyer le Gouvernement et le peuple russes durant cette période difficile.

Au cours du mois écoulé, la situation sur le terrain au Darfour s'est considérablement améliorée, et la sécurité s'est également améliorée. Notre délégation a souligné à plusieurs reprises que le Conseil de sécurité devait changer d'approche en ce qui concerne la situation au Darfour pour refléter l'évolution de la situation sur le terrain. Nous devons donc mettre l'accent sur la lutte contre les causes profondes du conflit et œuvrer sérieusement à un règlement politique définitif de la situation dans la région pour favoriser le retour volontaire et dans la dignité de millions de personnes déplacées.

La MINUAD a déployé des efforts considérables pour instaurer la paix dans la région durant ces années de conflit. Cependant, la Mission ne doit pas rester indéfiniment sans que soit fixée une échéance pour la modification ou la fin de son mandat. Ce n'est pas pratique. Nous devons formuler pour la Mission une stratégie de sortie claire, qui corresponde à l'amélioration de la situation sur le terrain et à l'apaisement relatif au Darfour. La Mission doit mettre l'accent sur les activités de consolidation de la paix. À cet égard, nous réaffirmons le rôle que jouent le Groupe de travail mixte et le Mécanisme de coordination tripartite sur le Darfour en tant que cadre principal en vue d'examiner les aspects pratiques de la stratégie de sortie. Dans le même temps, l'amélioration de la situation sur le terrain ne signifie pas qu'aucun problème ne persiste dans la région.

La violence intercommunautaire et la criminalité, qui sont directement liées aux causes profondes du conflit, doivent s'arrêter. Il faut promouvoir la réconciliation et la création de structures et d'institutions responsables dans les domaines des ressources naturelles, de la gouvernance, du développement socioéconomique, de l'état de droit et en ce qui concerne le système judiciaire. La MINUAD doit œuvrer au développement de la région et à la reconstruction des institutions régionales en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies.

Sur le plan politique, l'appui politique nécessaire doit être fourni au Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine dirigé par l'ancien Président Mbeki. Il faut appuyer les efforts de médiation régionaux que déploient le Mouvement pour la justice et l'égalité et l'Armée de libération du Soudan. Les différentes voies de négociation doivent être coordonnées pour éviter les doubles emplois et les chevauchements dans l'exécution de son mandat et optimiser les progrès à cet égard. Par ailleurs, il est dangereux pour la communauté internationale de passer outre l'intransigeance d'un certain nombre de factions de l'opposition armée qui refusent de s'associer au processus de paix, en refusant de signer la feuille de route – en particulier l'Armée de libération du Soudan – faction Abdul Wahid. Le Conseil doit donc assumer ses responsabilités et envisager sérieusement de prendre des mesures à l'encontre des dirigeants des groupes armés qui obstruent la voie politique et continuent de se refuser à participer au processus politique.

Pour conclure, l'Égypte réaffirme son appui à la MINUAD et aux efforts que déploie le Représentant spécial conjoint, M. Jeremiah Mamabolo, pour instaurer la paix au Darfour.

M. Kawamura (Japon) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à vous adresser mes chaleureuses félicitations, Madame la Présidente, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois d'avril. Le Japon se réjouit d'ores et déjà de travailler en étroite collaboration avec vous pour assurer une gestion fructueuse des travaux du Conseil.

Je voudrais également exprimer ma profonde gratitude à l'Ambassadeur Matthew Rycroft pour son travail remarquable à la tête du Conseil pendant le mois de mars. Je m'associe à mes préopinants pour exprimer

nos plus sincères condoléances et toute notre sympathie au peuple et au Gouvernement russes suite à l'attentat terroriste odieux qui a été perpétré hier.

Je remercie l'Ambassadeur Jeremiah Kingsley Mamabolo de son exposé instructif et le félicite de sa nomination en tant que Représentant spécial conjoint pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Le Japon attend avec intérêt de continuer à travailler avec lui dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

Le Japon juge encourageant qu'il n'y ait pas eu d'affrontements majeurs au Darfour pendant la période considérée. Afin d'éviter toute rechute et de mettre un terme au conflit une fois pour toutes, toutes les parties doivent conclure un accord de paix permanent sur la base de la feuille de route du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. À cet égard, nous continuons d'appuyer le Président Thabo Mbeki et les bons offices du Représentant spécial conjoint. Nous nous réjouissons également de l'amélioration de la coopération entre le Gouvernement soudanais et la MINUAD et encourageons la poursuite de ces efforts pour permettre à la mission de s'acquitter de son mandat en toute liberté. Nous croyons comprendre qu'un nouveau gouvernement de réconciliation nationale sera bientôt constitué avec la participation d'un éventail plus large de parties. Le nouveau Premier Ministre du Soudan a déclaré que le nouveau Gouvernement s'efforcerait de mettre en œuvre les résultats du dialogue national. Nous espérons sincèrement que le nouveau Gouvernement continuera de jouer un rôle actif pour parvenir à une participation politique plus inclusive.

Les violences intercommunautaires qui se poursuivent doivent être résolues. Nombre des causes profondes de cette violence sont liées à des conflits autour de ressources telles que l'eau et la terre. Nous devons appuyer les efforts déployés par le Gouvernement national et les gouvernements locaux pour régler cette question, et apprécions à leur juste valeur les efforts de médiation et de facilitation réalisés par la MINUAD. Le Japon, l'Union africaine et la MINUAD ont récemment mené à bien un projet de réhabilitation de 100 zones de stockage d'eau naturelles, appelées rihoods. Nous pensons que ces projets peuvent jouer un rôle important pour régler les causes profondes de ces conflits.

Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2017/250), qui fait état d'une amélioration de la situation humanitaire dans la plupart des régions du Darfour ainsi que de progrès pour ce qui est du retour des personnes déplacées. Cependant, nous ne devons pas oublier le rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui indique qu'il reste 3,7 millions de personnes déplacées au Darfour. Le problème est donc loin d'être réglé. Nous devons accorder la priorité au retour volontaire et en toute sécurité des personnes déplacées, tout en respectant pleinement leurs souhaits. Le Japon estime que l'aide au développement pour consolider la paix au Darfour joue un rôle majeur pour ce qui est de prévenir la reprise du conflit et d'appuyer le retour des personnes déplacées. À cette fin, nous avons annoncé en janvier une contribution supplémentaire de 4,3 millions de dollars destinée aux organismes des Nations Unies. Il est particulièrement important que la population du Darfour ressente directement les dividendes de la paix.

Il ne fait aucun doute que la situation au Darfour s'est améliorée, et il est de la responsabilité du Conseil de revoir en conséquence le mandat de la MINUAD. Le Japon attend avec intérêt des recommandations concrètes à l'issue de l'examen stratégique de la restructuration éventuelle de la MINUAD, ainsi qu'une évaluation des progrès accomplis et des objectifs de référence. Le moment est venu pour le Conseil de réexaminer comment la MINUAD pourra s'acquitter le plus efficacement possible des tâches vitales, telles que la protection des civils, le retour volontaire et en toute sécurité des personnes déplacées, la réduction des violences intercommunautaires et le renforcement des institutions et des capacités de la police, en étroite coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence tournante du Conseil de sécurité pour ce mois. La Chine ne doute pas que les séances du Conseil seront couronnées de succès sous votre conduite. Je voudrais également exprimer nos remerciements à l'Ambassadeur du Royaume-Uni et à son équipe pour le travail accompli durant leur présidence du Conseil le mois dernier.

La Chine condamne énergiquement l'attentat terroriste visant des civils qui a été perpétré hier à Saint-Pétersbourg. Nous exprimons notre plus profonde tristesse pour les vies perdues. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes et nos meilleurs vœux de rétablissement aux blessés. La Chine est contre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous appuyons résolument la Russie dans la lutte contre le terrorisme et sommes prêts à renforcer

la coopération antiterroriste avec le reste de la communauté internationale.

La Chine remercie les États-Unis d’Amérique d’avoir convoqué la séance d’aujourd’hui. Nous avons écouté attentivement mon cher ami, le Représentant spécial conjoint, M. Mamabolo. Je le félicite de sa nomination à ses nouvelles fonctions. La Chine appuiera activement son travail.

La situation actuelle au Darfour s’améliore progressivement. Le Gouvernement soudanais a annoncé un cessez-le-feu unilatéral dans la région et a redoublé d’efforts pour promouvoir le processus de paix afin de préserver la stabilité au Darfour et commencer la reconstruction. La Chine salue ces efforts. La question du Darfour implique une multiplicité de facteurs, tels que la sécurité politique, le développement et la dimension humanitaire, et doit être réglée de manière globale. Un règlement politique est à la fois la base et la clef. La communauté internationale doit continuer d’appuyer les efforts de médiation déployés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l’Union africaine pour aider le Gouvernement soudanais, les groupes armés et les groupes d’opposition au Darfour à appliquer l’Accord relatif à la feuille de route et régler les différends par la voie du dialogue, et ce, de manière à parvenir à un règlement pacifique et durable du conflit. Nous espérons que les donateurs concernés honoreront leurs engagements et aideront le Gouvernement soudanais à améliorer les infrastructures au Darfour afin de renforcer les capacités locales de développement et de promouvoir un développement socioéconomique durable dans la région.

Cette année marque le dixième anniversaire du déploiement de la MINUAD. Au cours des 10 dernières années, celle-ci a consenti des efforts considérables pour promouvoir le processus politique au Darfour, maintenir la stabilité dans la région et assurer la réconciliation entre les différentes communautés. L’ONU, l’Union africaine et le Gouvernement soudanais ont organisé une réunion du groupe de travail mixte, qui a confirmé les progrès réalisés en matière de sécurité au Darfour et recommandé le retrait progressif de la MINUAD. La Chine espère que l’ONU et l’Union africaine, tout en tenant compte du point de vue du Gouvernement soudanais, pourront présenter au Conseil un rapport sur le retrait de la MINUAD.

Le déploiement de l’Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour représente une approche novatrice de la coopération en matière de paix et de sécurité en Afrique. Cette approche, qui a été adoptée par les deux parties, nous donne des indications utiles sur la démarche que peut adopter le Conseil pour gérer les zones de tension en Afrique. Il est désormais reconnu que le Conseil de sécurité doit aider l’Afrique à régler les problèmes africains à l’africaine, en s’appuyant sur la force et le rôle de l’Union africaine et d’autres organisations régionales et sous-régionales et en établissant une coopération axée sur les résultats qui tienne compte de la situation particulière en Afrique afin de créer des synergies. L’opération de maintien de la paix des Nations Unies doit suivre l’évolution de la dynamique et respecter la volonté du pays hôte en adaptant son mandat et sa taille selon que de besoin. Cela permettra non seulement d’améliorer l’efficacité de la mission, mais aussi de concentrer les moyens limités de maintien de la paix dans les pays qui en ont le plus besoin afin d’optimiser la répartition des ressources, en particulier dans les pays africains, et ce, de manière à appuyer concrètement la promotion de la paix et de la stabilité en Afrique.

La Chine a toujours appuyé le processus de paix au Darfour et a été l’un des premiers pays fournisseurs de contingents à la MINUAD. L’unité du génie chinoise a été le premier contingent de maintien de la paix de la Mission à arriver au Darfour pour s’acquitter de ses fonctions. Au fil des ans, elle a apporté une remarquable contribution au maintien de la stabilité au Darfour et au développement de la Mission. La Chine est prête à coopérer avec le reste de la communauté internationale pour continuer à jouer un rôle constructif dans le rétablissement de la paix, de la stabilité et du développement au Darfour.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle an anglais*) : Nous vous félicitons, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d’avril et vous souhaitons plein succès. Nous sommes convaincus que sous votre direction, le Conseil sera en mesure de faire des progrès décisifs sur de nombreuses questions inscrites à son ordre du jour.

Nous souhaitons exprimer nos sincères condoléances à la délégation de la Fédération de Russie à la suite de l’attentat terroriste d’hier à Saint-Pétersbourg. Nous voulons transmettre notre sympathie et dire notre chagrin aux proches des victimes et souhaiter à ceux qui ont été blessés un prompt rétablissement.

Nous souhaitons la bienvenue au Représentant spécial conjoint pour le Darfour et Chef l’Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

(MINUAD), M. Mamabolo, et nous lui sommes très reconnaissants pour son exposé d'aujourd'hui dans sa nouvelle capacité. Ma délégation souhaite faire les observations suivantes à l'appui du travail louable de la mission.

Le rapport du Secrétaire général (S/2017/250) reflétant la situation réelle sur le terrain et montrant qu'il y a eu une amélioration considérable de la situation humanitaire et des conditions de sécurité au Darfour, nous sommes heureux de constater que le nombre de conflits armés entre les forces du Gouvernement et les insurgés a diminué et qu'il y a moins de cas d'affrontements intercommunautaires par rapport à l'année dernière. À cet égard, nous saluons la déclaration du Gouvernement du 15 janvier qui a prorogé le cessez-le-feu unilatéral de six mois supplémentaires. Le Kazakhstan soutient le processus politique inclusif organisé sous la direction du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et encourage les efforts faits par toutes les parties pour mettre pleinement en œuvre l'accord sur la feuille de route. La décision de créer un gouvernement de réconciliation nationale et un poste de premier ministre, ainsi que de reconstituer la composition de l'Assemblée nationale pour la rendre plus représentative, est un pas dans la bonne direction. Le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Soudan et l'appropriation et la direction du processus politique par le Gouvernement sont les éléments cruciaux d'une paix et d'une réconciliation à long terme au Darfour.

Nous saluons également les efforts consentis par le Président Museveni de l'Ouganda et le Président Deby Itno du Tchad pour résoudre la crise au Darfour et nous espérons que les parties, y compris les Nations Unies, bénéficieront de leurs bons offices.

Le Kazakhstan souligne l'importance du travail du groupe tripartite sur le retrait progressif de la MINUAD et le transfert de ses fonctions pertinentes à l'équipe de pays des Nations Unies. Nous nous félicitons du consensus général sur le sujet et nous espérons que les problèmes dits en attente seront résolus lors de la prochaine réunion. Nous avons vu le travail important mené par la mission conjointe d'examen stratégique, qui s'est rendue au Darfour du 15 au 17 mars pour élaborer des propositions pour la mise en œuvre de la stratégie de sortie de la MINUAD. De même, la réduction progressive du personnel de la MINUAD, en fonction de la capacité du Gouvernement et des groupes armés, devrait être menée de manière à assurer des progrès continus vers la paix et exigera des dépenses plus efficaces et plus ciblées des ressources des Nations Unies pendant la période actuelle de stagnation économique. Le rapport de la mission d'examen stratégique, prévu en mai, devrait nous donner plus de directives et refléter les recommandations pertinentes. Nous croyons également que le bon dimensionnement de la MINUAD devrait être mis en œuvre parallèlement à la fourniture d'une aide au développement au pays, en particulier l'assistance pour résoudre les problèmes des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Nous encourageons les donateurs à respecter leur engagement à aider les populations vulnérables en soutenant le lien entre le développement et la paix.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, et vous félicite de votre accession à la présidence du Conseil. Nous estimons être en de très bonnes mains. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Rycroft et son excellente équipe pour une présidence très efficace le mois dernier. Comme tout le monde, j'aimerais exprimer notre sympathie et nos condoléances à mon collègue et au peuple russes, ainsi que notre forte condamnation de l'attentat de Saint-Pétersbourg hier.

Je suis très heureux de voir mon ami, l'Ambassadeur Kingsley Mamabolo, de retour dans cette salle, et je voudrais le remercier pour le travail qu'il fait sur le terrain et pour son exposé d'aujourd'hui.

Les conflits et l'instabilité affligent le Darfour depuis plus de 13 ans. Depuis lors, plusieurs millions de personnes ont été déplacées, beaucoup ont perdu la vie et beaucoup d'autres ont cherché refuge dans des camps de personnes déplacées, certaines depuis plus d'une décennie. Nous entrevoyons maintenant une lueur d'espoir. La consolidation des progrès réalisés dans certaines régions du Darfour et les rapports sur le cessez-le-feu sont donc les bienvenus. Nous devons maintenant continuer les étapes vers la consolidation et le traitement des causes profondes des conflits. Le dialogue et la diplomatie sont les seules garanties d'une paix et d'une stabilité durables. Les derniers groupes armés, en particulier l'Armée de libération du Soudan – faction Abdul Wahid, doivent être persuadés de participer au processus de paix. Nous devrions tous appuyer les efforts du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, du Président Mbeki et d'autres acteurs régionaux clefs, y compris le Président Museveni et le Président Deby Itno. En outre, nous nous félicitons des efforts déployés pour mettre en œuvre les conclusions du Dialogue national et commencer les

préparatifs en vue de la constitution d'un gouvernement de réconciliation nationale. Ce processus doit rester flexible et ouvert à de nouveaux apports et ajustements à mesure qu'un accord global est élaboré.

S'agissant de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), nous nous félicitons des améliorations apportées à la coopération du Gouvernement soudanais au cours de la période considérée. Nous espérons que la question des obstacles restants à la liberté de circulation de la MINUAD soit abordée le plus tôt possible. C'est particulièrement important en ce moment, car le Conseil a besoin d'une évaluation équilibrée de l'efficacité de la mission avant le renouvellement de son mandat en juin. Afin de s'assurer que la mission est adaptée à son contexte, la prise en compte de l'évaluation de la situation sur le terrain devrait se refléter dans son prochain mandat. Nous nous félicitons du fait que le Conseil pourra examiner à la fois les observations émanant de l'examen stratégique et celles du groupe de travail mixte lors de l'examen du mandat. Il est essentiel d'adopter une approche holistique qui aborde la situation actuelle et le développement à plus long terme au Darfour, et il est donc essentiel de veiller à ce que le mandat renouvelé examine la façon dont les Nations Unies dans leur ensemble peuvent contribuer au maintien de la paix au Soudan. L'équipe de pays des Nations Unies, en collaboration avec la MINUAD, doit continuer à identifier les domaines dans lesquels la coopération pour le développement peut traiter efficacement et de manière exhaustive les causes profondes de l'instabilité, notamment en créant des institutions efficaces. Il est important pour la MINUAD de disposer des capacités et des conditions de fonctionnement adéquates pour lui permettre de se concentrer sur les défis restants, tels que le soutien au processus de paix, la protection des civils, la prise en compte de la situation des personnes déplacées et le suivi et l'établissement de rapports sur les violations des droits de l'homme, et la défense de ces droits.

Nous notons avec une grande préoccupation les conclusions du rapport du Secrétaire général (S/2017/250) selon lesquelles les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits continuent d'être commises quotidiennement. Nous sommes particulièrement préoccupés par les 44 cas signalés de violence sexuelle et sexiste, y compris des cas impliquant des enfants. À cet égard, les efforts conjoints de la MINUAD, du Bureau du Coordonnateur résident, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'ONU-Femmes visant à transférer des tâches sexospécifiques de la MINUAD à l'équipe de pays des Nations Unies sont importants. Nous encourageons le système des Nations Unies à continuer d'aborder ces questions et à en faire rapport, y compris dans l'optique du renouvellement du mandat de la MINUAD.

Nous nous félicitons de l'engagement continu du Gouvernement soudanais à mettre en œuvre son plan d'action pour faire cesser et empêcher le recrutement et l'utilisation d'enfants et nous l'encourageons à prendre les mesures nécessaires pour remédier aux lacunes qui ont permis aux forces armées et aux forces de sécurité de recruter et d'utiliser des enfants.

Enfin, nous devons être attentifs aux tensions et aux défis au niveau régional, qui sont aggravés par la sécheresse et les flux de réfugiés. Nous nous félicitons de l'engagement positif récent du Soudan au Soudan du Sud, y compris sa facilitation des efforts de secours grâce à l'ouverture d'un deuxième couloir humanitaire vers les zones touchées par la famine, ce qui permettra d'assurer que l'aide alimentaire atteigne les personnes dans le besoin avant la saison des pluies. Il est également important de reconnaître que le Soudan lui-même ressent également les effets de la sécheresse. Les précipitations inférieures aux prévisions, exacerbées par les effets du phénomène El Niño, entraînent une insécurité alimentaire et une pénurie d'eau dans la grande région de la Corne de l'Afrique. S'attaquer aux besoins à travers les frontières nécessitera une approche régionale globale qui développe la résilience des individus et des communautés dans toute la région.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois d'avril. Bien sûr, ce n'est pas la toute première présidence des États-Unis, mais c'est la première pour vous, alors je vous souhaite plein succès dans ce que nous espérons être une longue liste de présidences réussies du Conseil. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Rycroft et son équipe pour leur travail acharné en mars lors de la brillante présidence britannique. Et je me joins à d'autres pour exprimer nos condoléances à la délégation de la Fédération de Russie suite à l'attaque insensée d'hier à Saint-Pétersbourg. Elle peut compter sur le soutien de notre gouvernement.

C'est un plaisir d'accueillir de nouveau parmi nous l'Ambassadeur Mamabolo, que nous remercions pour son exposé et félicitons pour sa nomination en tant que Représentant spécial conjoint et Chef de l'Opération

hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous sommes prêts à travailler avec lui.

La situation au Darfour change rapidement et de façon inégale. Néanmoins, l'évaluation de l'Italie reste claire et repose sur trois aspects cruciaux : les dimensions politique et sécuritaire; les causes profondes de l'instabilité au Darfour, à commencer par les situations humanitaire et les droits de l'homme; et l'examen stratégique de la MINUAD.

Premièrement, en ce qui concerne l'aspect politique et la sécurité, au cours de l'année écoulée, le Gouvernement soudanais a démontré sa volonté de trouver une solution politique à la question du Darfour, comme l'attestent le cessez-le-feu unilatéral et l'amnistie accordée à plus de 250 rebelles. Cela a été confirmé à nouveau avec la signature par Khartoum de la feuille de route et le fait que jusqu'ici les autorités se sont montrées disposées à négocier avec les parties non signataires afin qu'elles soient associées au Document de Doha pour la paix au Darfour.

Malgré les efforts louables du Président Thabo Mbeki, le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, auquel l'Italie apporte d'ailleurs son soutien, les groupes non signataires continuent de tergiverser. Nous invitons une fois encore l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid à renoncer à la voie militaire et à rejoindre le processus politique et nous renouvelons notre appel à l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi, au Mouvement pour la justice et l'égalité et au Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord à signer la feuille de route.

Le moment est venu de tester la crédibilité de ceux qui se disent favorables à la paix à l'aune de leur engagement global envers la pacification du Darfour par des moyens pacifiques et la matérialisation d'une solution politique. Le Gouvernement doit également persévérer dans son approche. Nous espérons que la mise en œuvre du Document de Doha pourra être rapidement menée à bien, ce qui serait un signal clair dans la bonne direction de la part de Khartoum – un signal que le Conseil ne pourrait ignorer.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire et des droits de l'homme, malgré les progrès réalisés sur le plan militaire, la paix n'est toujours pas revenue au Darfour. Les causes profondes de l'instabilité n'ont pas encore été réglées. Ce scénario n'est pas facilité par les obstacles auxquels la MINUAD continue de se heurter malgré les récentes mesures positives prises par le Gouvernement soudanais. Le Darfour souffre d'un manque de développement. À cet égard, mon pays va continuer de faire sa part et d'aider le Gouvernement soudanais, au niveau bilatéral, ainsi que par l'entremise des programmes de l'Union européenne et des Nations Unies. Mais il existe d'autres domaines où le Gouvernement est appelé à agir sans délai : les conflits intercommunautaires; le banditisme; les violations des droits de l'homme, y compris la violence sexiste et l'utilisation des écoles à des fins militaires; l'impunité et l'absence de responsabilité; ou encore les attaques contre les personnes déplacées, à l'image des épisodes survenus récemment dans le camp de Sortoni, dans le nord du Darfour. L'Italie condamne vigoureusement ces crimes. Il n'y aura pas de solution aux problèmes qui alimentent l'instabilité au Darfour sans une action inclusive, conciliante et continue du Gouvernement soudanais.

Enfin, en ce qui concerne l'examen stratégique de la MINUAD, les recommandations qui seront transmises au Conseil d'ici le mois de mai nous fourniront des options pour envisager la poursuite ou au contraire la stratégie de sortie de la Mission. Le Soudan a fait preuve d'un esprit constructif pour rompre l'impasse qui caractérisait le processus d'examen conjoint ONU-Union africaine. Nous accordons une grande valeur à l'approche collaborative adoptée par le Soudan et à son implication dans cet exercice. Nous remercions également le Secrétaire général de sa contribution personnelle à cet égard.

En attendant de recevoir et d'étudier attentivement les recommandations, nous prenons bonne note, dans un esprit d'ouverture, des évaluations faites dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/250). Des améliorations doivent encore être apportées dans les domaines politique et humanitaire, ainsi qu'en matière de sécurité et d'état de droit, même s'il y a eu des progrès en ce qui concerne la réalisation des objectifs fixés pour le retrait progressif de la Mission.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, alors que vous entamez votre présidence du Conseil de sécurité. Nous vous souhaitons plein succès dans cette fonction lourde de responsabilités.

Je voudrais également exprimer notre gratitude pour la solidarité manifestée à la suite des événements tragiques qui ont eu lieu hier à Saint-Pétersbourg. Les paroles de sympathie et de soutien nous vont droit au

cœur. Encore une fois, cette tragédie montre la nécessité pour la communauté internationale d'intensifier ses efforts collectifs pour combattre la menace terroriste.

Nous remercions le Représentant spécial conjoint, M. Mamabolo, de son exposé. Nous prenons note du fait que la situation en matière de sécurité s'est sensiblement améliorée au Darfour ces derniers mois. Aucun cas d'affrontement entre le Gouvernement et l'opposition armée n'a été signalé dans aucun des cinq États. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par les conflits intercommunautaires qui se poursuivent, ainsi que par l'augmentation de la criminalité et des attaques contre les personnes déplacées.

Nous nous félicitons des mesures prises par Khartoum pour mettre en œuvre le Document de Doha pour la paix au Darfour, y compris la démobilisation et la réinsertion des combattants. Nous appuyons les initiatives du Gouvernement concernant le dépôt des armes sur une base volontaire, la conclusion des travaux de l'Autorité régionale pour le Darfour, et la création d'un Bureau de suivi de l'accord de paix au Darfour et d'un certain nombre de commissions spécialisées. Nous espérons que les résultats de la Conférence de dialogue national permettront d'assurer une réconciliation nationale et un règlement du conflit au Darfour, ainsi que dans les autres régions du pays.

Nous nous félicitons de la prolongation du cessez-le-feu, qui continue d'être respecté par le Gouvernement mais aussi par les parties non signataires du Document de Doha, ainsi que de l'échange de prisonniers qui s'est déroulé en mars. Dans le même temps, il est inquiétant qu'en dépit du fait que le Gouvernement soudanais et l'opposition armée ont signé la feuille de route proposée par le Président Mbeki, le processus de paix reste à l'arrêt. Le Gouvernement peut difficilement être considéré comme le responsable de cette situation. Tout le monde sait en effet que les négociations menées en août à Addis-Abeba en vue de l'arrêt des hostilités et de l'accès humanitaire dans les zones de conflit ont échoué par la faute des rebelles, en particulier ceux qui appuyaient les exigences inacceptables du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord concernant l'acheminement direct de l'assistance depuis l'étranger. Il est d'ailleurs révélateur que même les garanties données par les représentants des États-Unis concernant la distribution équitable de l'aide humanitaire aient été rejetées par ce groupe armé. En outre, nous rappelons que le leader du Mouvement, Abdul Wahid Mohamed al-Nour, refuse catégoriquement tout dialogue avec le Gouvernement.

Nous estimons que les soutiens étrangers de l'opposition soudanaise devraient exhorter plus énergiquement leurs protégés à adopter un comportement constructif et à renoncer à leurs exigences irréalistes. Il existe des moyens efficaces d'exercer des pressions sur une opposition qui se montre intransigeante. Beaucoup de ces personnes voyagent régulièrement en effet dans certains pays occidentaux et y organisent divers événements, et il pourrait être judicieux d'envisager sérieusement des sanctions du Conseil de sécurité contre ces groupes qui refusent tout compromis.

Nous considérons qu'il est impossible de régler pleinement la question du Darfour sans résoudre le problème des camps de déplacés. Nous notons avec préoccupation l'augmentation de la criminalité dans deux des plus grands camps, ceux de Sortoni et de Kalma. En outre, de nombreux partisans de l'opposition radicale se trouvent dans ces camps et sont lourdement armés. Comme les membres le savent, la police soudanaise n'a pas accès aux camps et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) ne dispose pas des pouvoirs nécessaires. En conséquence, les voleurs, les meurtriers et les violeurs restent impunis, tandis que les membres de l'Opération hybride protègent une des parties au conflit au péril de leur vie. Nous devrions réfléchir sérieusement à la façon de remédier à cette situation.

Nous prenons note des progrès concernant le règlement des problèmes rencontrés par la MINUAD, notamment pour ce qui est de la délivrance des visas et du dédouanement du matériel appartenant aux contingents. Il y a également eu des progrès en ce qui concerne l'accès. Nous croyons comprendre que le Gouvernement soudanais répond favorablement à la grande majorité des demandes qui sont faites, et celles qui sont refusées le sont uniquement pour des raisons de sécurité. En cas d'incidents avec des soldats de la paix, en effet, c'est Khartoum qui serait responsable.

Ces derniers temps, les agents humanitaires ont pu se rendre dans de nombreuses régions du Jebel Marra. Le Gouvernement a publié de nouvelles directives et procédures pour l'aide humanitaire qui devraient faciliter les déplacements du personnel humanitaire. Nous estimons que cela devrait être pris en compte dans les efforts de coordination avec Khartoum. Nous nous félicitons également de la décision du Gouvernement

d'ouvrir un nouveau couloir humanitaire entre Obeid et la région sud-soudanaise de Bentiu.

Le travail du mécanisme de coordination tripartite contribue à éliminer les obstacles à la MINUAD. Nous demandons à la MINUAD et au Secrétariat de poursuivre cette coopération afin de dissiper tous les désaccords qui subsistent. La tendance positive au Darfour rend encore plus d'actualité la question de la préparation du retrait de la MINUAD.

Les progrès dans l'élaboration de la stratégie de sortie de la MINUAD détermineront également la dynamique de sa relation avec le pays hôte. Les tentatives d'entraver ce processus, et surtout d'utiliser la MINUAD comme un moyen de pression contre Khartoum, sont inacceptables. En effet, les Casques bleus pourraient se retrouver les otages d'un tel jeu politique. À cet égard, nous prenons note de l'examen stratégique conjoint des activités de la Mission qui a été réalisé au début du mois de mars par le Secrétariat et l'Union africaine. Nous nous félicitons que cet exercice ait été coordonné avec les travaux du groupe de travail mixte spécialisé. Nous sommes prêts à examiner les propositions qui figureront dans le rapport conjoint du Secrétariat et de la Commission de l'Union africaine au sujet d'une reconfiguration de la Mission compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain.

M. Lamek (France) : Je voudrais moi aussi commencer, Madame la Présidente, par vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil. Vous pouvez compter sur le plein soutien de la délégation française pour ce mois. Je voudrais aussi rendre hommage à l'excellente présidence britannique au cours du mois de mars.

Enfin, je voudrais m'associer à la condamnation générale de l'attaque terroriste qui a été perpétrée à Saint-Pétersbourg hier, et dans ces moments très difficiles, comme l'a fait mon président hier, exprimer notre solidarité avec le peuple russe.

Je remercie le Représentant spécial conjoint, M. Kingsley Mamabolo, pour la présentation qu'il a faite tout à l'heure. Je voudrais en outre le féliciter pour sa nomination à la tête de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et lui adresser tous nos vœux de succès dans sa mission. Là aussi, il peut compter sur notre soutien constant et déterminé dans ses efforts.

Dans quelques mois, en juillet, cela fera 10 ans que le Conseil de sécurité aura créé l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Cette force avait alors pris la suite de la Mission de l'Union africaine au Soudan, et avait pour tâche de contribuer à restaurer la paix et la stabilité au Darfour, après les atrocités qu'avait connues la région au début des années 2000.

Le Conseil doit constamment évaluer les résultats obtenus par les opérations qu'il déploie et c'est dans cet esprit que je me suis rendu au Soudan et au Darfour la semaine dernière. Je voudrais remercier les autorités du Soudan pour leur accueil, ainsi que la MINUAD pour le soutien apporté. Je dois dire que les entretiens que j'ai pu conduire à Khartoum et à Al-Fasher, ainsi que les visites dans deux camps de déplacés au Darfour, ont été très utiles pour mieux apprécier la réalité complexe de cette région, à laquelle les autorités soudanaises comme la MINUAD font face aujourd'hui.

Je dois dire que la visite du camp de Sortony en particulier m'a permis de mieux cerner les enjeux de protection des civils au Darfour. Évidemment, dans certaines zones du Darfour, le niveau de violence a diminué, comme le notent les rapports récents du Secrétaire général. La baisse d'intensité des combats entre groupes rebelles et forces gouvernementales est évidemment une bonne nouvelle, et nous saluons la prolongation du cessez-le-feu décidée en janvier pour six mois par le Gouvernement soudanais, et une nouvelle fois, nous appelons les groupes rebelles à faire de même.

Mais ce qui était frappant, c'est que les déplacés qui ont trouvé refuge à Sortony, dans les contreforts du Jebel Mara, se trouvent sous la menace d'un autre type de violence. À la suite des bombardements aériens de janvier 2016, il y a un an, ils ont dû fuir leurs villages face aux attaques de groupes armés et de milices, et ils se sont établis autour d'un camp de la MINUAD, dans une vallée. La grande majorité d'entre eux nous disent qu'ils souhaitent rentrer sur leurs terres, mais qu'ils ne le peuvent pas parce que celles-ci sont occupées par les membres de ces milices et de ces groupes armés, qui continuent de commettre des exactions contre les civils qui s'éloignent des camps de déplacés. Dans de trop nombreuses circonstances, les femmes sont victimes de viols lorsqu'elles partent collecter du bois de chauffe. Comme certains déplacés l'ont dit sans ambages, ils seraient morts s'ils n'avaient pas pu trouver refuge près du camp de la MINUAD. Je voudrais en profiter pour rendre hommage justement à ces hommes et à ces femmes de la MINUAD qui mettent en œuvre ce mandat de protection des civils, dont on voit à quel point il est déterminant dans un endroit comme Sortony. Les 20 000 déplacés de

Sortony ne représentent certes qu'une toute petite part des 2,6 millions de déplacés que compte actuellement le Darfour; 2,6 millions de déplacés sur une population de 7 millions, c'est-à-dire donc une personne sur trois au Darfour qui est encore déplacée. Mais ce que nous voyons et ce que nous entendons à Sortony doit nous faire réfléchir sur l'action des Nations Unies sur place.

Ce défi de la sécurité et de la protection des civils face à ces groupes armés et à ces milices est certainement un des principaux auxquels doivent faire face le Gouvernement soudanais et la MINUAD. Le retour de ces déplacés dans leurs villages ne pourra en effet se faire que lorsque la sécurité sera assurée dans ces zones. Le Gouvernement soudanais doit pleinement jouer son rôle à cet égard, conformément à sa responsabilité première pour la protection des civils, réaffirmée avec constance par le Conseil et encore tout à l'heure par le Représentant spécial conjoint. Mais la communauté internationale, à travers la MINUAD, peut être un partenaire dans cet effort. Et pour cela, la MINUAD doit pouvoir opérer dans de bonnes conditions, elle doit pouvoir bénéficier de la bonne coopération du Gouvernement soudanais dans l'exercice de son mandat.

Au cours de ma visite, il est clairement apparu que la stabilité du Darfour, et plus largement de la région, passe par le traitement des causes profondes de l'instabilité. Nous en avons tous parlé dans nos interventions jusqu'à présent, mais je rappelle qu'on compte parmi celles-ci en premier lieu la prolifération des armes, le sort des déplacés, le traitement de la question foncière et des ressources naturelles, le nécessaire renforcement de l'état de droit et bien sûr la lutte contre l'impunité, que ce soit au niveau local et national, ou au niveau international, à travers la Cour pénale internationale. L'équipe pays contribue à favoriser le développement du Darfour, dans des conditions souvent difficiles, mais on voit bien qu'elle ne peut pas être le seul partenaire des autorités soudanaises pour répondre à ces enjeux complexes.

De mes discussions avec les autorités soudanaises, tant à Khartoum qu'à Al-Fasher, avec les déplacés et avec la MINUAD, il est apparu que le désarmement était l'un des enjeux les plus importants actuellement, puisqu'il y a en fait une prolifération d'armes au Darfour : on dit qu'il y a autant d'armes que d'habitants au Darfour. Là encore, la communauté internationale peut être un partenaire des autorités soudanaises pour avancer dans ce sens sur la question du désarmement. Et nous devons par conséquent faire avancer notre réflexion collective afin de parvenir à des solutions qui répondent à ces enjeux.

Nous sommes attachés à l'efficacité du maintien de la paix des Nations Unies, qui est un outil essentiel pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Au regard des défis changeants au Darfour, la MINUAD, c'est certain, devra évoluer pour apporter la meilleure réponse possible. Dans ce contexte, nous soutenons pleinement l'initiative du Secrétariat et de la Commission de l'Union africaine de conduire une revue stratégique de la MINUAD. Ces travaux doivent permettre d'évaluer l'efficacité de la MINUAD au regard de son objectif de contribuer à la paix et à la stabilité durables au Darfour. Nous attendons donc avec intérêt les recommandations que formuleront le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine, en fonction du diagnostic réalisé par cette revue. Et c'est sur cette base que nous pourrons envisager les éventuelles adaptations à apporter à la MINUAD, afin que celle-ci puisse répondre au mieux aux défis actuels pour la paix et la sécurité du Darfour.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais vous présenter mes meilleurs vœux de succès alors que vous assumez ces fonctions importantes à la présidence du Conseil. En outre, je voudrais remercier tout particulièrement l'Ambassadeur Rycroft et son équipe pour leur excellente présidence au cours du mois de mars, un mois très chargé.

Je voudrais également exprimer mes condoléances aux familles des victimes de l'attentat terroriste qui s'est produit hier à Saint-Pétersbourg.

Je me joins aux autres orateurs pour féliciter M. Jeremiah Kingsley Mamabolo pour sa nomination en tant que Représentant spécial conjoint pour le Darfour. L'Ukraine appuie pleinement ses efforts visant à faire avancer le processus de paix au Soudan. À la lumière des informations présentées par M. Mamabolo dans son exposé, ma délégation voudrait mettre en exergue les points suivants.

Premièrement, l'Ukraine se félicite du fait que la situation en matière de sécurité soit restée stable ces derniers mois dans la plupart des régions du Darfour. Même si aucun combat de grande ampleur entre le Gouvernement et les groupes rebelles n'a été signalé ces derniers temps, les attaques contre les déplacés, commises par des milices armées, se poursuivent et doivent cesser immédiatement. Nous espérons que le

cessez-le-feu unilatéral proclamé par le Gouvernement soudanais et les mouvements non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour sera maintenu. Nous appelons également la faction Abdul Wahid de l'Armée de libération du Soudan à cesser toutes ses activités militaires et à participer aux pourparlers de paix. Dans le même ordre d'idées, nous espérons que toutes les parties continueront de déployer des efforts sincères pour préserver cet élan positif en vue de résoudre les problèmes critiques liés au retour des déplacés en toute sécurité et à la reprise des pourparlers de paix.

Cela m'amène à ma deuxième observation, qui concerne le processus politique. Des progrès notables ont été réalisés sur le plan politique. L'approbation des amendements à la Constitution, la création d'un gouvernement de réconciliation nationale et d'un poste de Premier Ministre ainsi que la séparation des fonctions de Procureur général et de Ministre de la justice sont des pas dans la bonne direction. Ma délégation prend également note de la collaboration constructive entre le Gouvernement et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord, qui a abouti à la libération mutuelle de leurs prisonniers de guerre respectifs. Nous demandons instamment au Gouvernement soudanais et aux partis d'opposition de continuer à mettre en œuvre les recommandations issues du dialogue national. L'Ukraine attend également avec intérêt la reprise des pourparlers facilités par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine.

Ma troisième et dernière remarque concerne l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Étant donné que la situation au Darfour a évolué depuis 2015, nous estimons qu'il convient de procéder à un examen approfondi du mandat et des tâches confiés à la MINUAD. Nous attendons avec intérêt les conclusions de l'examen stratégique, qui a été mené par une équipe intégrée composée de représentants de l'ONU et de l'Union africaine le mois dernier. À cet égard, la première des priorités doit être de veiller à ce que les tâches de la MINUAD soient progressivement transférées à l'équipe de pays des Nations Unies, dans le cadre des efforts de consolidation de la paix au Darfour. Dans l'intervalle, nous sommes préoccupés par les restrictions et obstacles auxquels la MINUAD continue de se heurter dans son travail. Il s'agit entre autres de retards dans le dédouanement des conteneurs transportant du matériel et des fournitures pour la Mission, ainsi que d'un refus d'accès à certaines régions du Darfour. Nous appelons le Gouvernement soudanais à lever ces restrictions, conformément à ses obligations en vertu de l'accord sur le statut des forces.

Enfin, en ma qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, je reste déterminé à poursuivre le dialogue étroit engagé avec le Gouvernement soudanais sur les questions qui relèvent de mon mandat. Je prends acte du rôle positif et constructif joué par la délégation soudanaise à New York à cet égard.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, ma délégation voudrait vous féliciter, Madame la Présidente, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous vous souhaitons plein succès et vous pouvez compter sur notre collaboration. De la même manière, je remercie et félicite la Mission du Royaume-Uni et l'Ambassadeur Rycroft pour la manière dont ils ont dirigé les travaux du Conseil durant le mois de mars.

Pour commencer, la Bolivie, tient à présenter ses condoléances les plus sincères au peuple et au Gouvernement de la Fédération de Russie après l'attentat terroriste perpétré hier à Saint-Pétersbourg. Comme l'a dit le Président Evo Morales Ayma, la Bolivie condamne avec force cet acte terroriste lâche qui a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait plusieurs dizaines de blessés. Nous exprimons toute notre sympathie aux familles endeuillées et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Ma délégation tient à saluer tout particulièrement la nomination de S. E. M. Jeremiah Nyamane Kingsley Mamabolo au poste de Représentant spécial conjoint et Médiateur en chef conjoint pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous avons pu constater le leadership et le professionnalisme de l'Ambassadeur Mamabolo non seulement en tant que Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, mais également lorsqu'il a assumé la présidence du Groupe des 77 et de la Chine à l'ONU.

Qu'il me soit permis de souligner brièvement les points ci-après.

La Bolivie se félicite d'apprendre que la situation au Darfour a connu une évolution favorable. Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2017/250), aucun combat de grande ampleur n'a été signalé au cours des trois derniers mois et les hostilités ont considérablement diminué dans la région du Jebel Marra. Nous accueillons avec satisfaction le fait que le

Gouvernement soudanais, les mouvements signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour et même ceux qui ne l'ont pas signé ont tous réussi à respecter le cessez-le-feu. Nous encourageons les chefs des parties non signataires, en particulier la faction Abdul Wahid de l'Armée de libération du Soudan, à rejoindre les négociations en cours et à œuvrer à un accord officiel dans lequel ils feraient la preuve de leur attachement à la paix et à la stabilité dans la région.

Dans ce sens, nous encourageons les initiatives constructives du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, représenté par les anciens Présidents Thabo Mbeki et Abdulsalami Abubakar, pour faire avancer le processus de paix au Darfour. À cet égard, nous voudrions également mentionner les efforts des Présidents ougandais et tchadien pour ouvrir le dialogue entre les parties. La coopération régionale est indispensable au processus politique.

De la même manière, nous tenons à signaler la réduction du nombre d'incidents intercommunautaires violents. C'est ici le lieu de mettre en exergue les efforts de promotion de la compréhension et de la réconciliation engagés par le Gouvernement, de concert avec la MINUAD, afin d'apaiser les tensions entre les membres des différentes communautés. Néanmoins, et tout en nous félicitant des améliorations intervenues dans les aspects que je viens d'évoquer, la situation des personnes déplacées reste préoccupante. D'après le rapport du Secrétaire général, leur nombre n'a pas diminué. Elles sont toujours plus de 2,6 millions à être exposées à diverses formes de violence, sachant que les femmes et les enfants sont les principales personnes touchées et les plus vulnérables.

Nous devons appuyer le plan du Gouvernement soudanais pour la réinstallation volontaire des personnes déplacées. De même, nous sommes convaincus que le Gouvernement, dans la droite ligne des progrès qu'il a accomplis, garantira l'appui nécessaire pour permettre à la MINUAD de s'acquitter librement de son mandat, en accordant l'accès nécessaire à la Mission, ainsi qu'aux agents humanitaires, pour qu'ils puissent exécuter les tâches de vérification et d'acheminement de l'aide humanitaire.

S'agissant de la stratégie de sortie et du transfert des tâches de la MINUAD à l'équipe de pays des Nations Unies, nous saluons les efforts du groupe de travail mixte et considérons que ses recommandations pourraient être d'un grand apport au rapport que présenteront l'Union africaine et l'ONU sur l'examen stratégique de la MINUAD, en mai prochain.

Par ailleurs, nous tenons à souligner la solidarité dont fait preuve le Gouvernement soudanais pour alléger la crise humanitaire au Soudan du Sud, grâce à l'ouverture d'un couloir humanitaire entre le centre du Soudan et le nord du Soudan du Sud, couloir qui traversera principalement des zones de conflit majeur, comme le Haut-Nil et le Bahr el-Ghazal.

Enfin, ma délégation tient également à exprimer son appui au travail effectué par la MINUAD et par l'équipe de pays des Nations Unies, dans l'objectif principal de parvenir à une paix durable et pérenne au Darfour. Nous réaffirmons que le travail et les efforts du Conseil doivent s'inscrire dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Soudan.

M. Seck (Sénégal) : Avant tout propos, je voudrais, comme l'a fait mon gouvernement hier matin, redire la ferme condamnation des actes terroristes perpétrés à Saint-Pétersbourg ayant fait plusieurs victimes, plusieurs blessés et des dégâts matériels considérables. Nos considérations, nos condoléances, notre sympathie et notre solidarité vont aux familles des victimes, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple russes. Le Sénégal se fait l'écho de l'appel que le Chargé d'affaires de la Mission permanente de la Fédération de Russie vient de lancer quant à une mobilisation plus volontariste et mieux coordonnée pour la lutte contre le terrorisme, quels qu'en soient les auteurs.

Je voudrais vous adresser les chaleureuses félicitations de la délégation sénégalaise, Madame la Présidente, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité et vous assurer de notre pleine et totale coopération, mais aussi vous remercier d'avoir organisé la présente séance et de la consacrer au dossier important du Darfour. À votre prédécesseur, le Représentant permanent du Royaume-Uni, M. Matthew Rycroft, et à toute son équipe, je voudrais redire nos félicitations pour une présidence active et productive durant le mois de mars. Il m'est aussi agréable de revoir mon cher ami et collègue, M. Mamabolo, naguère Représentant permanent de l'Afrique du Sud ici-même et aujourd'hui Représentant spécial conjoint de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations Unies. Son exposé concis et clair a bien campé la situation, comme l'ont fait le rapport du Secrétaire général (S/2017/250) et le rapport final du Groupe d'experts sur le Soudan créé par la résolution 1591 (2005) (S/2017/22).

Le Sénégal voudrait rendre un hommage appuyé à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), dont les équipes sont sur tous les fronts au Darfour, œuvrant à relever les défis sécuritaires, à accompagner le processus politique et à faciliter l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire. Cet hommage s'adresse aussi aux pays fournisseurs de contingents, pour leur dévouement à la cause de la paix au Darfour. Faut-il rappeler que mon pays, le Sénégal, a déployé au Darfour 800 hommes, deux unités de police constituées de 140 personnes chacune, huit officiers observateurs et huit officiers de police, soit un effectif total de 1 096 personnes.

En ce qui concerne la situation sécuritaire, la délégation sénégalaise se félicite de ce que le Gouvernement et plusieurs groupes armés respectent le cessez-le-feu et la cessation des hostilités – à l'exception notable, bien sûr, de la faction Abdul Wahid de l'Armée de libération du Soudan. Nous considérons cet état de fait comme des mesures de confiance qu'il nous faut saluer et renforcer. Même si les affrontements intercommunautaires continuent de façon sporadique, dans l'ensemble, ils ont baissé d'intensité.

La délégation sénégalaise voudrait quand même déplorer les nombreux cas de violations des droits de l'homme enregistrés au Darfour, notamment contre les populations déplacées, les femmes et les enfants. Elle appelle au retour volontaire et en toute sécurité des déplacés. Ce qui présuppose un environnement sûr et un engagement durable des différentes parties sur la voie de la réconciliation et du relèvement. Dans ce contexte, ma délégation est d'avis que la tenue du dialogue national est la bienvenue et encourage l'application effective des recommandations émanant de ce forum, en engageant le Gouvernement et l'opposition à trouver un terrain d'entente pour un règlement définitif du conflit et l'instauration d'une paix durable.

En ce qui concerne les relations entre la MINUAD et le Gouvernement soudanais, ma délégation salue les progrès accomplis dans le traitement des visas et de mainlevée des conteneurs, notamment ceux qui contiennent des rations alimentaires, ce grâce aux mesures prises par les autorités soudanaises qui ont, entre autres, procédé à la désignation d'un point focal chargé de ces questions. Toutefois, des conteneurs de la MINUAD restent encore bloqués à Port-Soudan, entraînant des difficultés pour les pays fournisseurs de contingents, y compris le mien, pour importer des pièces de rechange destinées à la maintenance de leur matériel majeur. Pour y remédier, nous demandons davantage de coopération de la part du Gouvernement soudanais afin de mettre fin au blocage de ces conteneurs.

S'agissant du transfert des tâches de la MINUAD à l'équipe de pays des Nations Unies et du plan de retrait, nous attendons de voir le rapport conjoint de l'Union africaine et des Nations Unies sur l'évaluation stratégique en cours, en particulier les voies et moyens de reconfigurer la MINUAD, compte dûment tenu de l'évolution positive qui se dessine actuellement sur le terrain. Et c'est dans cet esprit que la délégation sénégalaise renouvelle son soutien et ses félicitations à la MINUAD, à l'équipe de pays des Nations Unies ainsi qu'aux travailleurs humanitaires pour le travail remarquable qu'ils sont en train d'effectuer pour une paix durable au Darfour.

Je ne saurais conclure sans saluer les efforts louables du Groupe de mise en oeuvre de haut niveau de l'Union africaine pour donner de l'élan au processus politique, en facilitant des négociations directes et inclusives, Groupe dont le remarquable coordonnateur – le compatriote M. Mambolo – le Président Thabo Mbeki, a bien voulu se prêter à un dialogue interactif, très productif d'ailleurs, en février dernier avec le Conseil. C'était sous la présidence suédoise.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Je tiens à remercier le Représentant spécial conjoint, M. Mamabolo, de nous avoir fait le point sur les activités de l'Opération hybride Union africaine – Nations Unies au Darfour (MINUAD). La Mission au Darfour a été une planche de salut lorsqu'elle a été déployée il y a 10 ans. En 2007, le Darfour était l'un des endroits les plus violents au monde. Après quatre années de violence, plus de 200 000 personnes avaient déjà été tuées, et 2,4 millions d'autres avaient fui leurs foyers. Beaucoup de personnes se sont retrouvées coincées dans des camps, pétrifiées à l'idée d'être massacrées par les milices soutenues par le Gouvernement se elles s'aventuraient à l'extérieur. Afin de sauver des vies, le monde s'est tourné vers le Conseil de sécurité, et le Conseil a répondu à l'appel en déployant la Mission.

La Mission n'a jamais été parfaite; elle était de loin la mission de maintien de la paix la plus complexe et la plus coûteuse de toute l'histoire des Nations Unies, et le Gouvernement soudanais a essayé de l'empêcher

de mener ses activités dès le premier jour. Mais, contre toute attente, la Mission a aidé à protéger les civils. Ses Casques bleus se sont déployés avec courage et bravoure, et 63 soldats et policiers de la MINUAD ont fait le sacrifice ultime. Les États-Unis rendent profondément hommage aux contingents et au personnel de police de la Mission pour tous les sacrifices consentis.

Mais 10 ans après le début des activités de la Mission au Darfour, le moment est venu de voir où en est le Darfour aujourd'hui et de décider de ce qu'il y a lieu de faire maintenant. Le Gouvernement soudanais ne protège toujours pas les populations civiles au Darfour. Dans certains endroits, les civils sont toujours exposés à un grave risque de violence généralisée de la part des milices et des groupes armés soutenus par le Gouvernement. Dans d'autres, le Gouvernement ne fait quasiment rien pour assurer la sécurité quand des différends locaux deviennent sanglants.

Le Conseil attend du Gouvernement soudanais qu'il fasse davantage pour pourvoir aux besoins des populations en respectant les critères convenus pour le Darfour, en appuyant un processus de paix sans exclusive, en protégeant les civils et en empêchant les violences communautaires. Que le Gouvernement promette de faire mieux ne suffit pas; nous voulons voir des preuves.

Il est décourageant aussi que le Gouvernement continue après toutes ces années d'empêcher la Mission de faire son travail. Au cours de l'année écoulée, le Gouvernement a bloqué des centaines de conteneurs de rations alimentaires, et la Mission au Darfour attend toujours le dédouanement de pas moins de 182 conteneurs contenant du matériel lui appartenant.

Il est vrai que le Soudan a commencé à accélérer le traitement des demandes et à permettre un meilleur accès aux Nations Unies et à ses partenaires. Nous saluons ces changements. Mais le Gouvernement ne fait pas assez. Il doit autoriser la libre circulation de tous les soldats de la paix et de tous les travailleurs humanitaires. Il doit lever le blocage de tout le matériel appartenant à la Mission. Il doit aussi accorder des visas à tous les responsables des Nations Unies, y compris au personnel chargé des droits de l'homme. Il s'agit de demandes que le Conseil a formulées à plusieurs reprises auparavant. Les membres du Conseil doivent les appuyer.

Notre objectif à long terme pour le Darfour est toujours le même : une paix durable négociée. Les États-Unis se félicitent que le Gouvernement et les groupes de l'opposition aient annoncé des cessez-le-feu unilatéraux. Les deux parties doivent maintenant traduire ces cessez-le-feu en avancées réelles vers la paix, sur la base de la feuille de route que le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine a préparée. Nous demandons à l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid de proclamer immédiatement une cessation unilatérale des hostilités et de se joindre aux négociations.

Il nous faut aussi examiner l'avenir de la Mission au Darfour. La situation au Darfour est encore loin de ce que nous souhaitions il y a 10 ans, mais aujourd'hui la situation au Darfour est en train de changer. Dans de nombreuses régions, la menace imminente de violences dues aux affrontements entre le Gouvernement et les groupes de l'opposition est passée. Les populations veulent la primauté du droit; elles veulent une police qui respecte leurs droits fondamentaux et qui les protège contre les criminels et les milices; et elles veulent contribuer aux efforts de médiation concernant les différends locaux pour éviter qu'ils dégénèrent et se propagent.

Donc, à mesure que la situation évolue, les instruments pour prévenir la violence doivent aussi changer. Nous devons nous demander si la taille et la structure actuelles de la force au Darfour sont toujours appropriées. Nous n'avons peut-être pas besoin de 17 000 soldats pour relever ces défis. Nous voulons que les Nations Unies commencent à utiliser ces nouveaux outils, et nous voulons que le Gouvernement soudanais passe à la vitesse supérieure.

La MINUAD doit donc réexaminer sa mission pour s'assurer qu'elle est toujours adaptée aux conditions sur le terrain. Il s'agit notamment de voir comment repositionner ses forces pour faire cesser les violences récurrentes et parvenir rapidement aux zones où les populations ont le plus besoin d'aide.

La restructuration de la Mission exigera aussi du Gouvernement soudanais qu'il montre qu'il est prêt à gouverner l'ensemble de son territoire et à protéger tous ses citoyens. Le Gouvernement devra œuvrer avec les Nations Unies en tant que partenaire pour édifier les institutions locales et fournir les services de base.

Les critères sont là, et nous devons donc évaluer les progrès accomplis par le Gouvernement à l'aune de ces critères et être honnêtes dans notre évaluation. Si le Gouvernement s'estime prêt à gouverner, il doit nous le montrer. Les attentes sont bien connues. Nous

voulons voir des progrès faits sur un processus de paix sans exclusive. Les civils doivent être protégés et l'accès humanitaire doit être sans entraves, et les conflits intercommunautaires doivent être réglés par la médiation.

Pour chacune de ces conditions, nous attendons du Secrétaire général qu'il énonce clairement dans son rapport les domaines où ces critères ont été respectés et où ils ne l'ont pas été, et nous espérons que nous tous au Conseil ferons preuve de diligence en suivant de près ces progrès. Si le Gouvernement ne se montre pas à la hauteur, le Conseil a la responsabilité d'agir. Le Conseil doit être prêt à critiquer le Gouvernement et à l'interpeller dans nos déclarations et quand nous examinerons le mandat de la mission de maintien de la paix, en juin.

Venir en aide aux populations au Darfour signifie que nous devons voir un changement. Par-dessus tout, la responsabilité incombe au Gouvernement soudanais. Nous pouvons et devons reconfigurer la Mission au Darfour pour la rendre plus efficace, mais ce qui ramènera vraiment la paix au Darfour c'est le fait tenir le Gouvernement pour responsable. Les dirigeants soudanais doivent désarmer les milices qui terrorisent toujours les Darfouriens. Ils doivent aider les Casques bleus et le personnel de l'ONU à s'acquitter de leurs tâches, et ils doivent s'engager pas seulement en paroles mais en actes à apporter une paix durable aux populations du Darfour. J'attends avec intérêt de travailler avec tous les participants dans les prochains mois pour aider à apporter ces changements.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais avant toute chose adresser mes condoléances au Gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie suite à l'attentat terroriste survenu à Saint-Pétersbourg et condamner cet acte lâche dans les termes les plus fermes.

Je vous félicite, Madame la Présidente, de votre nomination au poste de Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies et de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. Vous pouvez compter sur la coopération de ma délégation, Madame la Présidente, dans l'exécution de vos fonctions à la tête du Conseil. Je tiens également à remercier le Représentant permanent du Royaume-Uni de la distinction avec laquelle sa délégation a assuré la présidence du Conseil de sécurité durant le mois écoulé. Je remercie par ailleurs le Secrétaire général de son rapport substantiel (S/2017/250). Je félicite enfin l'Ambassadeur Mamabolo de sa nomination au poste de Représentant spécial conjoint pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). Nous souscrivons pleinement à son exposé sur la situation au Darfour, car le Darfour d'aujourd'hui n'est pas celui de 2003. Qui plus est, je me félicite du haut niveau de coopération entre les instances chargées de la gestion des activités de maintien de la paix et la MINUAD, d'une part, et le Gouvernement soudanais, d'autre part. C'est le niveau de coopération auquel nous aspirons durant chaque période considérée, en particulier depuis 2007.

Le rapport du Secrétaire général met en exergue les progrès accomplis au Darfour durant la période considérée et prend note du niveau de stabilité et de sécurité inédit, fruit des efforts déployés par les forces gouvernementales pour sécuriser l'État du Darfour et mettre fin aux affrontements imputables à certains mouvements armés. Cela a permis d'améliorer la situation sur les plans de la sécurité et de la stabilité dans les divers États du Darfour, à l'exception de quelques enclaves. Dans le rapport, nous notons que le Jebel Marra est presque entièrement sécurisé, à l'exception de quelques poches où sont positionnés des éléments de la faction rebelle Abdul Wahid. L'adhésion de nombreux dirigeants de ce mouvement au Document de Doha pour la paix au Darfour s'est avérée extrêmement importante.

Grâce aux efforts entrepris par le Gouvernement et ses partenaires régionaux, un certain nombre de factions de l'opposition ont signé le Document de Doha. La décision prise par le Gouvernement de prolonger le cessez-le-feu de six mois montre qu'il tient sérieusement à relancer le processus de paix et à mettre un terme à la violence dans cette région du pays pour lancer un processus de reconstruction et de développement. Dans toutes nos déclarations adressées au Conseil de sécurité, nous réitérons la détermination du Gouvernement soudanais à relancer le processus de paix dans tout le pays. En outre, nous avons souligné la nécessité impérieuse que la communauté internationale fasse pression sur le mouvement d'opposition, qui refuse obstinément de signer l'accord de paix en dépit des désertions. Le chef de file du mouvement rebelle, Abdul Wahid, continue de recevoir un appui, ce qui ne fait que l'encourager à persister dans son intransigeance et son refus de signer

l'accord de paix. Cela pénalise les autres mouvements et les empêche de négocier sérieusement une paix durable et de mettre un terme à la traite des personnes et aux activités des mercenaires. Toutes ces observations sont mentionnées dans le rapport du Groupe d'experts créé en application de la résolution 2206 (2015) publié en février.

En ce qui concerne les personnes déplacées, nous devons reconnaître que tous les déplacements survenus en 2016 – j'ai le plaisir d'annoncer que nous n'avons recensé aucun mouvement de personnes déplacées en 2017 – sont imputables à la détermination et à l'insistance avec lesquelles Abdul Wahid a eu recours à la violence armée.

La situation humanitaire au Darfour est une source de grave préoccupation pour le Gouvernement soudanais, sans parler du nombre croissant de retours de personnes déplacées. En outre, la présence continue de camps de déplacés au Darfour après la percée réalisée dans les domaines de la paix, de la stabilité et de la sécurité est injustifiable, en particulier compte tenu des efforts considérables déployés par les partenaires pour la paix au Darfour pour préparer et équiper les villages en prévision des retours volontaires, en répondant à tous les besoins essentiels et en rétablissant la sécurité dans les villages d'origine des personnes déplacées. Les acteurs internationaux doivent donc continuer d'encourager les personnes déplacées à rentrer volontairement chez elles, et le Gouvernement soudanais a élaboré un plan basé sur trois options. La première option prévoit le retour volontaire des personnes déplacées dans leurs villages – et j'insiste sur la nature volontaire de ces retours. La deuxième option consiste à intégrer les camps de déplacés aux villes voisines après avoir renforcé la capacité de ces dernières à répondre à leurs besoins essentiels et à leur fournir des services de base. La troisième option offre aux personnes déplacées le choix de la région dans laquelle elles souhaitent être réinstallées, en particulier au Darfour.

La mise en œuvre de n'importe laquelle de ces options est déficitaire en termes de ressources financières, de compétences techniques et de coopération de la part de la communauté internationale. Je répète que la communauté internationale doit coopérer. À cet égard, je remercie le Qatar, la Ligue des États arabes et d'autres pays amis tels que la Chine et le Japon de l'aide qu'ils nous fournissent sur la base du Document de Doha, qui a été le premier document reconnu par le Conseil de sécurité. Nous réitérons que ce document est essentiel à la réalisation de la paix, et nous n'appelons pas à conclure un nouvel accord. Cependant, nous ne devons ménager aucun effort pour nous engager en faveur de ce document, qui est au cœur du processus de paix initié par le Conseil de sécurité. Nous appelons à la mise en œuvre du Document de Doha, qui doit aboutir à la création d'une commission internationale réunissant les membres du Conseil de sécurité et les partenaires pour la paix.

Si la mise en œuvre du Document de Doha échoue, cet échec devra être renvoyé au Comité, qui se réunit tous les six mois. C'est un des points très positifs que nous avons remarqués dans le Document. Cela permet également à la communauté internationale de se tenir au courant de l'évolution de la situation tous les six mois. En conséquence, je renvoie également les membres du Conseil à toutes les recommandations du Comité. Le Comité se réunit tous les six mois à Khartoum et à Doha.

L'amélioration significative des conditions de sécurité et de la situation humanitaire au Darfour et la baisse d'activité des groupes rebelles dont font état les derniers rapports du Secrétaire général, ainsi que le rapport (voir S/2017/22) du Groupe d'experts sur le Soudan créé par la résolution 1591 (2005), confirment que ce que le Gouvernement soudanais demande depuis 2014 est justifié, à savoir la mise au point d'un plan stratégique en vue du retrait progressif de la MINUAD du Darfour. Par ailleurs, l'évolution de la situation démontre quotidiennement que la MINUAD ne constitue plus le cadre approprié pour les activités en matière de sécurité entreprises par la communauté internationale, car l'accent principal – en particulier en ce qui concerne le Darfour – doit dorénavant être mis sur le développement. Je rappelle que le Soudan, ou plutôt le Darfour, fait partie de la catégorie des pays les moins avancés. Nous devons prendre conscience de la nécessité d'un développement sans exclusive, notamment dans ses dimensions économique, sociale et environnementale. À cet égard, nous soulignons le rôle important que doit jouer la communauté internationale en ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants. Toutes ces tâches pourraient être accomplies par l'équipe de pays des Nations Unies, pour autant que la communauté internationale fournisse l'aide financière et humanitaire requise.

La délégation de mon pays espère que les recommandations émanant de la dernière réunion du groupe de travail mixte, tenue le 26 février, seront prises en compte afin de pouvoir mettre au point une stratégie

de retrait progressif de la MINUAD – j'insiste, un retrait progressif. Cela devrait servir d'exemple pour d'autres opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le Soudan a consolidé ses partenariats régionaux et internationaux dans des domaines d'importance vitale pour la communauté internationale, en particulier la lutte contre le terrorisme, l'immigration illégale, les efforts de paix régionaux et l'aide humanitaire. Madame la Présidente, vous savez vous aussi combien la coopération entre le Soudan et votre propre pays a progressé. À l'heure où je m'adresse au Conseil de sécurité, mon pays accueille une conférence des directeurs des services de renseignement africains consacrée à la lutte contre le terrorisme sur le continent.

Pour ce qui est des questions humanitaires, le Soudan a continué de coopérer avec la communauté internationale. Le Gouvernement soudanais a accepté une proposition présentée par les États-Unis concernant l'accès humanitaire aux États du Kordofan méridional et du Nil bleu, proposition qui a toutefois été rejetée par les rebelles. Le Soudan a, en outre, renforcé son rôle dans l'acheminement de l'aide au Soudan du Sud.

Tous ces faits prouvent que le Soudan est un membre actif de la communauté internationale et un partenaire fiable. Par conséquent, la communauté internationale se doit de coopérer avec lui.

Pour terminer, nous tenons à remercier la MINUAD des efforts qu'elle a déployés dans les différents domaines. Nous remercions également les pays fournisseurs de contingents et de forces de police. Nous réaffirmons la volonté du Gouvernement soudanais de coopérer avec tous les partenaires régionaux et internationaux dans le cadre de la mission de la MINUAD, et ce, jusqu'à ce que ses dernières composantes aient quitté le Soudan au terme de leur mandat. Les missions de maintien de la paix ne doivent pas être déployées indéfiniment. Si leur mandat est terminé, cela signifie que la paix a été rétablie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Avant de terminer, je voudrais dire que nous exprimons tous d'une seule voix nos condoléances au peuple russe après l'attaque de Saint-Pétersbourg. Nous nous tenons aux côtés des familles et espérons que nous pourrons trouver les auteurs de cet acte odieux. Nous soutenons la Russie dans ce processus.

Nous avons tous vu les rapports sur la terrible attaque à l'arme chimique en Syrie. En ma qualité de Présidente, je tiens à informer le Conseil de sécurité que la présidence a l'intention d'organiser une réunion d'information dans cette salle, demain à 10 heures, pour discuter de l'attaque. Nous déplacerons notre réunion d'information et les consultations sur la Colombie dans l'après-midi afin de pouvoir tenir cette séance d'urgence. Nous espérons obtenir autant d'informations que possible sur cette attaque syrienne.

La séance est levée à 11 h 55.